

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal 12 avril 2019 Provision pour risques contentieux

Monsieur le Maire, mesdames messieurs les élus,

Le tableau des diverses procédures en cours qui amènent la commune à provisionner des fonds pour les risques contentieux encourus est éclairant.

On y découvre par exemple l'existence de deux recours pour harcèlement moral qui datent de 2016 et de deux recours pour refus d'octroi de protection fonctionnelle. C'est la preuve que tout ne va pas bien à Hénin-Beaumont et nous apportons notre soutien aux agents qui souffrent de vos méthodes et qui subissent votre harcèlement.

Par ailleurs, il est scandaleux que ce conseil municipal ait refusé d'apporter la protection fonctionnelle à mon collègue et président de groupe Eugène Binaisse, se faisant ainsi juge et partie avant le tribunal, qui a relaxé Eugène Binaisse. A l'époque, quand la Commune a annoncé qu'elle porterait plainte pour des marchés prétendument litigieux, vous aviez présenté Eugène Binaisse comme le fils spirituel d'Al Capone. Finalement, la montagne a accouché d'une souris, Eugène Binaisse, mais nous en étions persuadés, a été relaxé, et la ville n'a récupéré à peu près rien de ce qu'elle réclamait auprès du tribunal.

Alors, certes, un appel est en cours, mais nous ne doutons pas de l'honnêteté et de la probité d'Eugène Binaisse, qui a géré la ville dans les circonstances que l'on sait avec une bonne volonté et un sérieux que personne ne peut sérieusement lui dénier. Que votre majorité lui ait refusé la protection fonctionnelle à laquelle il avait droit en le déclarant coupable d'avance est un véritable scandale et une honte.

Il est tout aussi scandaleux que la Commune refuse d'accorder la protection fonctionnelle à un agent victime de harcèlement alors qu'elle l'accorde aux élus et aux agents qui engagent des procès politiques pour faire taire l'opposition.

Ce tableau des provisions pour risques contentieux est en fait la démonstration de votre arbitraire.

Notre groupe s'abstiendra sur cette délibération, Eugène Binaisse et moi-même ne prenant pas part au vote.

David NOËL